



Vaux Nouvelles

B U L L E T I N D ' I N F O R M A T I O N S M U N I C I P A L E S

LE NOUVEAU MAIRE DE LA COMMUNE



Julien Crespo avait annoncé lors de son élection en 2014 qu'il cesserait sa fonction de maire à mi-mandat et avait mis en avant le nom de Jean-Claude Bréard, élu depuis 1989, pour lui succéder.

C'est donc sans surprise que Jean-Claude Bréard, 62 ans, a été élu mercredi 29 mars, au premier tour de scrutin, Maire de Vaux-sur-Seine.

Son prédécesseur, Julien Crespo, à la tête de la commune depuis 1995 reste toutefois Maire adjoint, délégué aux finances et aux services de la population.

Mesdames, Messieurs,
Mes chers collègues,
Je vous remercie de la confiance que
vous m'avez accordée en me confiant
la responsabilité de la commune de
Vaux-sur-Seine, je mesure l'honneur
qui m'est fait mais également la res-
ponsabilité qui m'incombe et le devoir

que la fonction représente. Mon dé-
vouement auprès des Vauxoises et
Vauxois ainsi que celui de l'équipe qui
m'entoure sera dans la continuité de
notre politique communale pour la-
quelle nous avons été élus à plus de
70% des suffrages... il y a déjà 3 ans.
Julien, tu as choisi de démissionner

de ta fonction de maire à mi-mandat
après 22 ans en tant qu'édile de
notre commune. Tu as marqué profon-
dément l'histoire de notre village par
ta présence, ton action. Je veux au-
jourd'hui te rendre un hommage sin-
cère et respectueux, tu as toujours su
donner le meilleur pour ta ville et ses
habitants. Tu me permets d'accéder à
la fonction de maire, aboutissement
de 28 ans d'engagement municipal
en tant que conseiller municipal et
maire adjoint. (Nous avons été élus
ensemble). Merci à toi.

Nous poursuivrons les importants pro-
jets en cours :

Rénovation du Cosec et création
d'un gymnase, réhabilitation de la
Martinière, création d'un parking rue
du Tertre ;

Poursuite de l'assainissement avenue
de Cherbourg et chemin des Cham-
peaux, initié par la commune et main-
tenant sous contrôle de la
Communauté urbaine.

Comme le dit Julien, nous devons tou-
jours avoir un coup d'avance, donc
bien sûr d'autres projets sont dans les
cartons...

Je n'oublie pas notre engagement au-
près du monde associatif et sportif, du
patrimoine, de l'environnement, des
écoles, de la culture, des jeunes, des
anciens, du commerce, des artisans
et PME, de l'action sociale, de l'infor-
mation et communication. Tout ce qui
fait le charme de notre commune et
de notre engagement.

Notre équipe s'y est engagée il y a 3
ans et nous continuerons pour qu'il
fasse bon «Vivre à Vaux Ensemble». Je
vais juste ajouter, bien qu'elle ne le
souhaite pas : Je remercie Caroline,
mon épouse, pour son soutien sans
faille depuis presque 4 décennies.

INFOS

LA PASSATION DE L'ÉCHARPE TRICOLORE



À l'issue du vote du Conseil municipal le 29 mars dernier, Jean-Claude Bréard reçoit des mains du maire sortant l'écharpe tricolore.

Monsieur Crespo prend alors la parole :

« C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour cette ultime intervention en tant "qu'ex-secrétaire général" de la commune.

Je tiens à vous témoigner ma profonde reconnaissance pour toutes ces années de collaboration au sein de notre municipalité. Ce fut un grand honneur pour moi de pouvoir servir notre commune, mon village et j'espère que mon passage aura porté quelques fruits qui auront permis de faire avancer notre municipalité dans le bon sens.

La mission confiée au maire est tellement prenante et capti-

vante que l'on oublie de regarder le temps qui passe. Je dois dire que l'horloge s'est faite discrète. Il est l'heure pour moi de passer le relais bien que je resterai, vous avez dû le noter, encore quelque temps à vos côtés.

Je ne regrette pas cette décision, je l'avais annoncée lors de notre campagne municipale de 2014.

Et je ne fais que mettre mes actes en accord avec mes paroles, ce qui par les temps mouvementés qui courrent est plutôt une denrée rare.....

L'expérience que j'ai vécue dans mon rôle de maire a été des plus enrichissantes. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle mérite. Je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux. Satisfaire toutes les exigences qui incombent à cette fonction n'est pas toujours aisés, et les décisions sont souvent difficiles à prendre.

Grâce à une équipe compétente, dévouée et digne de confiance, ce travail n'a jamais été pesant et lorsque les choses ont été un peu difficiles, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus que du personnel municipal. Je vous en suis d'une grande reconnaissance et je souhaite à Jean-Claude de s'épanouir dans ses fonctions autant que j'ai pu y trouver moi-même un véritable plaisir.

Je tiens à renouveler à mes collègues élus et à tout le personnel, tous mes remerciements pour leur fidélité et leur implication dans leurs missions respectives. Je vous souhaite à toutes et tous de continuer dans la voie que vous suivez déjà si bien, et je suis certain que notre maire, Jean-Claude, saura apprécier votre collaboration, autant que j'ai pu le faire moi-même.

Je tiens à associer dans ces remerciements tous les Vauxois et les Vauxoises qui m'ont et qui nous ont depuis 1995 renouvelés, à chaque élection, leur confiance.

Qu'ils soient assurés que notre nouveau maire Jean-Claude et toute l'équipe municipale sauront préserver notre village où il fait « Bon Vivre Ensemble »

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1^{er} tour



	% Inscrits	% Votants
Inscrits : 3190		
Abstentions : 516	16, 18 %	
Votants : 2674	83, 82 %	
Blancs : 57	1, 79 %	2, 13 %
Nuls : 8	0, 25 %	0, 30 %
Exprimés : 2609	81, 79 %	97, 57 %

<i>Liste des candidats</i>	<i>Voix</i>	<i>% Inscrits</i>	<i>% exprimés</i>
Nicolas DUPONT- AIGNAN	143	4, 48 %	5, 48 %
Marine Le PEN	467	14, 64 %	17, 90 %
Emmanuel MACRON	716	22, 45 %	27, 44 %
Benoît HAMON	163	5, 11 %	6, 25 %
Nathalie ARTAUD	6	0, 19 %	0, 23 %
Philippe POUTOU	16	0, 50 %	0, 61 %
Jacques CHEMINADE	6	0, 19 %	0, 23 %
Jean LASALLE	18	0, 56 %	0, 69 %
Jean-Luc MELENCHON	390	12, 23 %	14, 95 %
François ASSELINEAU	29	0, 91 %	1, 11 %
François FILLON	655	20, 53 %	25, 11 %

TRAVAUX

Le début de cette année marque le début d'une approche nouvelle concernant les travaux de voirie et d'éclairage public.

Ces domaines de compétence sont effectivement devenus du ressort de la Communauté Urbaine GPS&O.

Chaque année, la Commune versera une compensation financière l'ordre de 500 000 euros à la CU, charge à cette dernière de programmer et de réaliser les travaux d'entretien et d'investissements jugés nécessaires.

La voirie s'entend « de mur à mur », c'est-à-dire trottoir compris.

Il en est de même pour l'assainissement, avec une variante en 2017, car la commune reste aux commandes pour la réalisation des réseaux (partie publique et parties privatives) sur le secteur des Valences, des Champeaux, et de l'avenue de Cherbourg.

A ce jour, la canalisation principale et les tabourets (un tabouret = un branchement) ont été posés chemin des Valences et chemin des Lilas.

Prochaines étapes : les parties privatives de ces deux secteurs, et le début des travaux sur la canalisation principale chemin des Champeaux. Ces travaux d'un montant de 1.800.000 euros aidés par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Seine Normandie permettront 116 nouveaux raccordements à l'assainissement collectif.

ZAC des Marronniers : Les travaux concernant la première tranche ont débuté, avec la création des voiries et des réseaux qui viabiliseront cette zone d'habitation. Les premiers permis de construire ont également été déposés.



COSEC et gymnase – Le travail se poursuit avec l'architecte retenu pour ces deux tranches distinctes, bien que étroitement liées. Afin d'optimiser les financements, ce seront d'abord les travaux d'amélioration du Cosec qui seront réalisés, puis la construction du gymnase. A ce jour ont été réalisés les sondages de sol, les diagnostics amiante,

thermique, les vérifications des structures existantes. Un avis a également été pris auprès de l'architecte des bâtiments de France. Prochaine étape, la finalisation des détails du projet et le dépôt du permis de construire pour le gymnase.

Les deux chantiers seront programmés afin de gêner le moins possible les associations qui utilisent les locaux existants. Compte tenu de la durée des travaux, nous pourrions être amenés à différer le début de cette rénovation. La décision sera prise après partage des informations. Rappelons qu'à terme, le Cosec deviendra essentiellement un dojo (dédié aux sports de combat), alors que le gymnase sera plus adapté aux sports d'équipe (volley, basket, badminton, hand-ball), et pourra accueillir des matches de tennis.

Martinière : l'étude de la rénovation est globale, et s'articule autour de trois objectifs : l'accès possible à tous, avec mise en place d'un ascenseur, la rénovation énergétique, et la restauration des cheminements intérieurs fidèles à la construction du bâtiment. Au budget 2017 : 330.000 €.

NOUVELLE ANTENNE SFR

L'opérateur SFR a installé une nouvelle antenne de téléphonie mobile située sur l'ancienne mairie Boulevard Angibout. Elle vient en remplacement de l'antenne située sur le terrain de football qui est démontée. Cette nouvelle antenne permet une meilleure couverture du réseau SFR sur notre commune et diffuse également la 4G.

VIDEO

PROTECTION



Un marché va être lancé afin d'étoffer notre réseau de vidéoprotection. Nous souhaitons ainsi couvrir les différentes entrées de ville.

INTERNET : FIBRE OPTIQUE

Le déploiement THD sur le canton des Mureaux qui permettra un accès à internet en Très Haut Débit, est prévu sur notre commune en 2019-2020. Plus d'information sur yvelines.fr ou www.youtube.com/watch?v=bLXi_zY7Xmc

SIAEP DE VAUX - EVECQUEMONT

Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Vaux-sur-Seine-Evecquemont regroupe les communes d'Evecquemont et Vaux sur Seine. Il alimente en eau potable 5684 habitants.

La SEFO assure la surveillance et l'entretien des installations, la relève des compteurs, la facturation, l'accueil et le traitement des doléances client, la mise en service des branchements, l'entretien de l'ensemble des ouvrages, le renouvellement des branchements, des canalisations à moins de 6 mètres des clôtures.

La collectivité prend en charge : Le renouvellement de la voirie, des canalisations à plus de 6 mètres des clôtures.

La consommation moyenne par abonnement domestique en 2015 est la même qu'en 2014 soit 110 m³ par an. La longueur du réseau hors branchements est de 43,069 km en 2015 (dont 34,437 km à Vaux-sur-Seine) .

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant en € par m³ est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Au 1/1/2015 et 2014, elle était de 0.41 € contre 0.40 € au 1/1/13.

PRIX DE L'EAU

Au démarrage du contrat au 1/7/2005 le tarif était :

PARTIE FIXE = abonnement annuel 28 € hors taxes

PARTIE PROPORTIONNELLE : 0.7280 € hors taxe le m³.

COUT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE (SEFO + redevances et taxes) : sur une facture type de 120 m³ , le coût est 2.04 € le m³ Le taux d'impayés sur les factures d'eau est de 1.22 % pour 2015, il était de 0.80 % pour 2014, et 1.33% pour 2013.

Tous les branchements en plomb restant à remplacer fin 2015 l'ont été fin 2016 sauf 1 abonné qui a refusé les travaux.

La compétence de l'eau a été transférée à la Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2016.

Le SIAEP a été d'office dissout au 1^{er} janvier 2017.

BUDGET 2017 : un budget sous fortes contraintes externes

Présenté par
Marcel Botton,
Maire adjoint,
délégué aux Finances,
commerces & entreprises



Le budget « primitif » 2017 de la commune, qui a été adopté lors du Conseil municipal du 21 mars 2017, fait suite aux travaux de la commission finances et au débat d'orientation budgétaire du 21 février 2017.

Ce budget s'inscrit dans un contexte unique et fortement contraint : en effet, la mise en place le 1^{er} janvier 2016, de la Communauté Urbaine « Grand Paris Seine & Oise » (GPS&O), dont fait partie Vaux-sur-Seine, a amené à transférer à GPS&O une grande partie des attributions antérieurement dévolues à la commune ; ce qu'on appelle les compétences transférées, comme, par exemple, la voirie, le plan local d'urbanisme, la politique du logement, le service incendie et secours.

Ce transfert de compétences s'est accompagné, en contrepartie, du transfert à la Communauté Urbaine (C.U.) des recettes correspondantes, ce qui est censé assurer, du moins à court terme, une certaine neutralité fiscale.

La définition précise du périmètre de ces attributions et des modalités de calcul des compensations financières s'est révélée être un processus complexe qui a donné lieu à de nombreuses séances de travail.

En conséquence, la structure du budget en a été profondément modifiée, et rend difficilement lisible la comparaison avec les années antérieures.

De plus, certains arbitrages restant encore l'objet de discussions, il est probable qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la C.U., le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur des décisions modificatives, sans que cela ne change profondément les grandes masses économiques.

Par ailleurs, comme cela a été annoncé,

l'Etat poursuit sa politique de baisse des dotations aux collectivités locales, ce qui nous a conduits à réduire les recettes prévisibles du chapitre Dotations et participations de 19%, après une baisse en 2016 de 13,5%, et en 2015 de 18%.

En trois ans, ce compte est passé de 946 974€ à 544 812€, soit une baisse totale de 43% !

Face à ces fortes contraintes budgétaires, et sur proposition de la commission finances, le Conseil Municipal a décidé cependant de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, qui restent donc inchangés depuis 2011, à savoir :

taxe d'habitation 12,42%,
taxe sur le foncier bâti 15,53%,
taxe sur le foncier non bâti 114,19%.

On rappelle à ce propos que cet effort de stabilité des taux communaux, ne signifie pas que le total des impôts locaux restera stable en euros.

En effet, les bases ont été revalorisées au niveau national, et par ailleurs d'autres impôts locaux viennent s'ajouter aux impôts communaux : Communauté Urbaine, Département, Région, Grand Paris.

C'est donc sur les dépenses que les efforts ont été poursuivis, avec une baisse pour 2017 des dépenses de gestion courante de 5,8% par rapport au budget précédent.

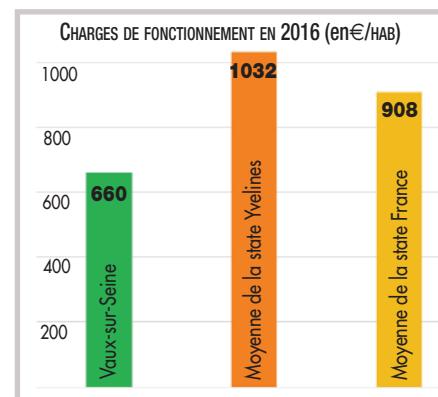
La recherche très active de subventions contribue également à atténuer l'impact des restrictions budgétaires.

LES RÉSULTATS 2016 : Charges communales contenues et faible endettement.

Sur l'année 2016, les dépenses réelles de fonctionnement ont été inférieures de 278 250€ aux crédits ouverts et en baisse de 2,6% par rapport à l'année précédente.

Avec 660€ par habitant, les charges communales sont inférieures aux charges des communes des Yvelines de taille comparable, qui s'établissent en moyenne à 1032€ par habitant.

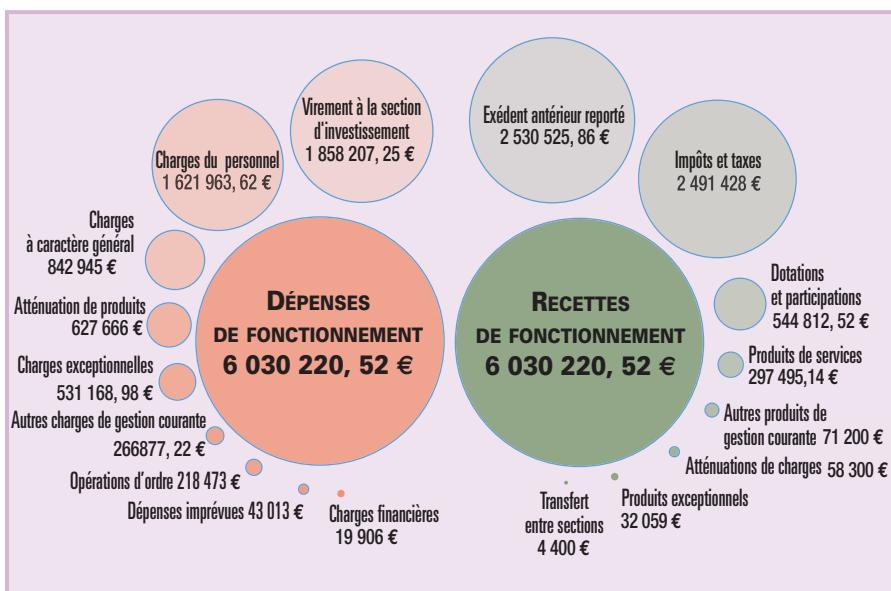
Si l'on compare aux communes de taille comparable sur la France entière, on constate également la bonne maîtrise des frais de fonctionnement.



Concernant la section d'investissement, on notera que la charge annuelle de la dette s'établit à 16 € par habitant, ce qui fait de Vaux-sur-Seine une des communes yvelinoises les moins endettées.

Cette situation très saine nous permet d'envisager de profiter des taux actuels très bas pour recourir éventuellement à l'emprunt et financer à des conditions avantageuses certains équipements : aménagement du Cosec et création du gymnase et de l'école maternelle.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



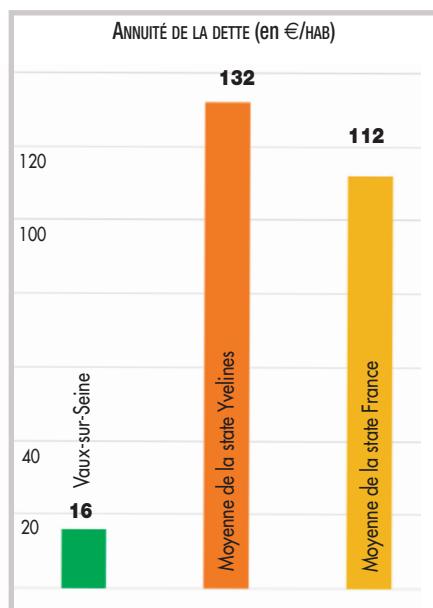
ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017 toujours faire mieux avec moins

On notera que, compte tenu des transferts de compétences à la CU, toute comparaison avec les années antérieures est difficile.

- Le poste le plus important reste les charges de personnel.
- Les charges à caractère général comprennent les charges liées au fonctionnement de la commune (chauffage, électricité, assurances, télécommunications, entretien de la voirie, du matériel,

des bâtiments, des terrains...).

- Le poste autres charges de gestion courante prend en compte les subventions versées par la commune aux associations vauxoises et aux divers syndicats auxquels la commune adhère.
- Les impôts et taxes constituent l'essentiel des recettes. Les contributions directes restant le poste le plus important.
- Les dotations et participations incluent en particulier la dotation globale de fonctionnement (DGF).



Dans un contexte profondément bouleversé par la montée en puissance de la Communauté Urbaine, le Maire et l'équipe municipale ont la volonté de maintenir la plus grande rigueur de gestion et préserver ainsi la capacité d'autofinancement nécessaire pour poursuivre les investissements sur la commune et le financement des priorités municipales relevant encore de la compétence municipale :

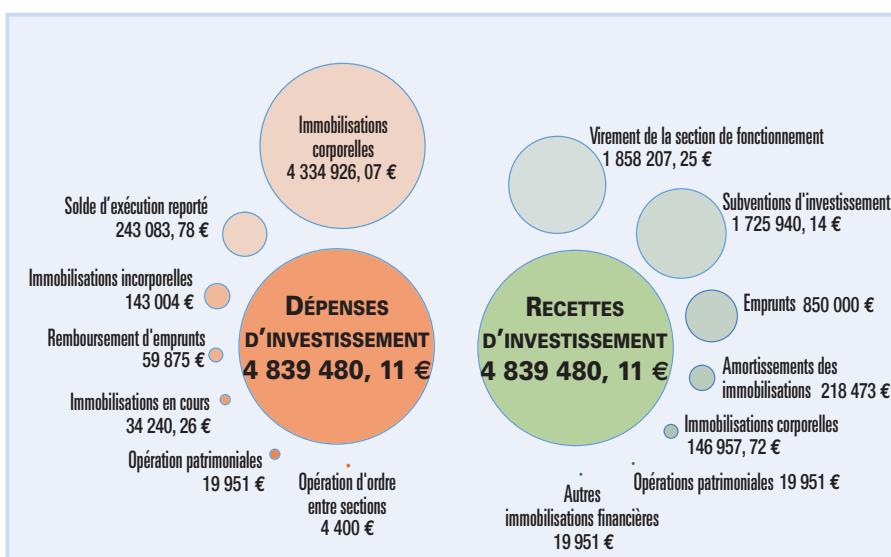
- Soutien aux habitants dans leur vie quotidienne, accompagnement des seniors, des familles, des personnes les plus fragiles.

- Soutien aux associations
- Amélioration du cadre de vie, entretien du patrimoine culturel
- Politique dynamique d'investissement :

- Restructuration du COSEC et des ateliers municipaux
- Construction d'un gymnase
- Mise aux normes thermiques et accessibilité de l'ancienne mairie et de l'immeuble de la Martinière
- Aménagement d'un parking rue du Tertre
- Etudes pour la construction d'une école maternelle

La gestion rigoureuse des ressources municipales offre à la commune de bénéficier d'une situation financière très saine, qui lui permet aujourd'hui d'affronter une conjoncture tendue dans les meilleures conditions. C'est le cap que le Maire et l'équipe municipale souhaitent conserver.

SECTION D' INVESTISSEMENT



Les immobilisations corporelles constituent l'essentiel des dépenses d'investissement.

Les dotations et fonds divers sont alimentés notamment par la récupération de TVA.

Les subventions d'investissement sont des recettes provenant de l'Etat, de la Région, du Département ou d'autres organismes financeurs, en fonction des opérations réalisées.

BILAN MI MANDAT

2014-2017 Trois années au service de nos concitoyens

Il est de coutume de faire le bilan de l'action municipale à mi-parcours du mandat que vous nous avez confié et, de prendre le temps de regarder ce qui a été fait au cours de ces trois dernières années.

Depuis 2014, dans le respect de nos engagements que nous avions proposé, un important programme d'aménagement a été réalisé comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes.

Il sera peut-être incomplet tant les réalisations grandes ou petites ont été nombreuses. Avoir un regard sur les trois années passées nous permet de mieux préparer l'avenir sans oublier le présent et le quotidien.

Malgré les lourdes incertitudes liées aux baisses des dotations de l'Etat, à la modification substantielle du périmètre géographique de notre structure intercommunale, accompagnée par un transfert important de compétences, nous continuons à agir dans tous les secteurs de notre commune.

Avec un seul objectif à la fois simple et clair : faire en sorte que chaque Vauxois, toutes générations confondues, soit fier et heureux d'être à Vaux-sur-Seine, un village à visage humain où il fait bon vivre ensemble.

Julien Crespo



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

*Jean-Claude Bréard, Maire adjoint,
à l'Aménagement urbain et l'environnement*

► Réalisation du parc du Ru Gallet

Parc d'1,5 hectare réalisé début 2015 ouverture de la ville vers le fleuve, financé à 80% par le département et la région.

► Poursuite de l'aménagement du secteur des Marronniers :

Après 10 années d'études, de négociations, de rendez-vous avec les services de l'Etat, du fait de notre opiniâtrerie à maintenir le projet densifié tel que prévu à l'origine, les travaux d'aménagement du secteur des marronniers ont débuté le 9 janvier dernier, les premiers permis de construire sont délivrés et les premières constructions débutteront avant l'été 2017.

► Le logement :

Réalisation de 40 logements route de Pontoise, 24 logements avenue de la Gare. Mise en chantier de 40 logements 52 rue du Général de Gaulle. D'autres projets sont à l'étude, mais nous

sommes toujours très loin des obligations de l'état.

► Liaison douce :

La réalisation d'une liaison douce entre la rue Potrel et le chemin de la Mécanique est toujours d'actualité, les dossiers de subvention ont été validés par le département et la Région, la compétence voirie étant transférée à la Communauté Urbaine, nous suivrons avec vigilance ce projet qui nous tient à cœur.

► Notre action continue

sur l'environnement avec entre autres l'enlèvement des dépôts sauvages (plusieurs tonnes par an), le nettoyage des berges de Seine.

Un regard attentif est porté sur tout projet de construction ou d'extension pour un respect réglementaire et pour une meilleure insertion paysagère.



PATRIMOINE ET CADRE DE VIE

*Luc-Olivier Baschet, Conseiller municipal,
délégué du maire au Patrimoine*

La Martinière

Restaurés :

► Vitrail de l'escalier, ouvrant de la grande verrière de l'atelier, porte-fenêtre du jardin d'hiver.

Aménagement :

► Table, chaises et bas de buffet de style Henri II ayant meublés la Martinière en 1880, sont rassemblés dans la salle-à-manger du 1^{er} étage.

En cours de réalisation :

► Peinture des feronneries extérieures et sous-toitures débordantes.

► Réaménagement et redistribution de l'intérieur du bâtiment, adaptation aux normes « handicap », ascenseur, balancement et rambarde de l'escalier, sanitaires, etc.

► Changement ou restauration des fenêtres pour une meilleure isolation.

Église Saint-Pierre-ès-Liens

► « Saint François de Paule », huile sur toile du XVII^e, 90,7 cm x 69,7 cm : Inscription en novembre 2016 par la commission départementale des objets mobiliers des Yvelines

► « L'Assomption de la Vierge », subventions obtenues pour la restauration d'un tableau de la fin XVII^e-début XIX^e, 230 cm x 154 cm.

Maison Angibout

Isolation thermique : Remplacement de toutes les fenêtres par des fenêtres double vitrage. Peinture des volets et de la véranda.

Ru Gallet

Panneaux renseignements historiques.



FINANCES

Marcel Botton, Maire adjoint aux finances et au commerce

Lors de la campagne municipale de 2014, nous avions pris trois engagements :

- ▶ Maîtriser l'endettement
- ▶ Ne pas augmenter les taux d'imposition communaux
- ▶ Maintenir la qualité des services

Ces engagements ont été scrupuleusement respectés. L'endettement a continué à baisser, faisant de Vaux-sur-Seine une des communes les moins endettées des Yvelines (graphique page 4).

Le remboursement annuel, capital et intérêts, s'établit à 16 € par habitant, contre une moyenne de 120 € pour les communes équivalentes. Les autres charges communales ont été également bien maîtrisées, et les charges réelles de fonctionnement ont diminué en 2016 de 2,06% pour s'établir à 660 € par habitant, contre 1032 € pour les communes des Yvelines de taille comparable. Ces finances assainies nous permettent d'envisager de recourir à l'emprunt pour financer de nouveaux équipements communaux (voir travaux).

Les taux d'imposition communaux sont restés inchangés, alors même que les concours de l'Etat ont fortement diminué (il est vrai que certains facteurs externes, ne relevant pas de la Commune, hausse des bases, taxes départementales et intercommunales, etc., sont parfois venus alourdir l'imposition finale).

Enfin, cette gestion rigoureuse s'est faite sans aucune diminution de la qualité des services.

Dans un contexte profondément bouleversé par le transfert de beaucoup de compétences vers la Communauté Urbaine, l'équipe municipale réitère donc ses engagements de 2014 et souhaite continuer à faire de Vaux-sur-Seine une Commune à la gestion à la fois dynamique et rigoureuse.



COMMERCE & ENTREPRISES

Gérard MONEYRON, Conseiller municipal, délégué au commerce et aux entreprises

Soutien du commerce vaugeois, grâce à un partenariat avec l'Association Vaux Commerces qui compte 16 adhérents.

▶ **NOMBREUSES ANIMATIONS COMMERCIALES** : à l'occasion de la fête des mères; grande quinzaine commerciale au moment de Noël; participation avec la caisse des écoles lors du loto.

▶ **Site internet :**

Chaque commerçant bénéficie d'un espace où il peut communiquer des informations le concernant (heures d'ouvertures et de fermetures, propositions commerciales liées à son activité).



▶ **Maintien des commerces :**

- Intervention lors du règlement judiciaire du Vaugeois (tabac, bar) par le rachat et la revente de la licence, ce qui nous a permis de maintenir ce commerce qui risquait de disparaître.
- Intervention pour que la supérette Vival ne disparaîsse pas suite à des problèmes financiers.
- Maintien de la poste : nous nous sommes battus pour conserver le bureau de poste qui devait disparaître.

▶ **Etude pour créer** une maison médicale regroupant les professionnels de la santé.



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Brigitte Chiumenti, Maire adjoint, aux Affaires sociales & locatives

Le CCAS reste un lieu d'accueil pour accompagner les Vaugeois au quotidien. Nous nous efforçons d'apporter à nos aînés des solutions face à l'inquiétude et l'isolement, mais aussi de leur proposer des festivités afin de maintenir le lien social dans notre commune.

▶ Les rencontres du jeudi devenues « les après-midi du mardi ». C'est chaque semaine une vingtaine de joueurs de cartes ou Scrabble qui se retrouvent à l'espace Marcelle-Cuche pour un réel moment de convivialité.

▶ Nous avons au cours de l'année 2016 proposé 2 séquences de 10 séances d'atelier équilibre en lien avec le PRIF et c'est en partenariat avec l'ADGV que les participantes ont pu poursuivre cet atelier de Gym spécifique.

Le CCAS, avec un budget de 76 000 €, a poursuivi sa politique d'aides aux familles en difficultés en accordant des aides facultatives de plus en plus importantes.

▶ **Aides financières :**

facture d'énergie, de restauration scolaire, frais d'obsèques, inscriptions sportives, aide à l'installation des jeunes...

▶ **Aides aux soins :** frais médicaux, d'optique, aide à la mutuelle.

▶ **Aides alimentaires :**

chèques services

▶ Maintien du service de l'écrivain public et des cours d'alphabétisation pour une dizaine de personnes avec 3

animatrices pour un travail individuel ou collectif.

▶ Mise en place avec AXA d'une possibilité de mutuelle santé à moindre coût du fait d'un partenariat avec le CCAS.

▶ Reprise de l'atelier « neurones » avec une nouvelle animatrice

▶ Poursuite de la collaboration avec de nombreux partenaires dans le domaine de l'aide à la personne et du maintien à domicile, mais aussi pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ), la recherche d'emploi et le projet personnel des jeunes (Mission Locale)

▶ Maintien d'une permanence juridique à la mairie en lien avec la Maison de la Justice et du droit, 2 jeudis par mois de 15 à 19 h.

▶ En remplacement des séjours d'été pour les juniors, le CCAS a mis en place une aide pour les activités d'été (centre de Loisirs, stages sportifs ou culturels, préparation BAFA)

Le CCAS c'est aussi la gestion des dossiers de demande de logements et un suivi particulier des attributions

puisque avec le nouveau programme de 40 logements LOGIREP du « clos du tertre », la commune a pu obtenir en 2016 la 1^{ère} attribution de 27 logements aidés en PLAI, PLUS ou PLS, en majorité pour des Vaugeois.





TRAVAUX - ASSAINISSEMENT - SÉCURITÉ

Jean-Pierre Couteleau, Maire adjoint,

en charge de la commission travaux, sécurité, transport et énergie

Amélioration de notre cadre de vie et de notre environnement

L'équipe de *Vivre à Vaux Ensemble* a poursuivi le travail engagé durant le précédent mandat, avec des projets inscrits lors de notre campagne, sans pour autant se limiter à ces actions.

L'évolution de la Communauté d'Agglomération puis la création de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise ont différé certains projets qui ne sont plus désormais de notre compétence. Nous espérons que ces projets que nous continuons bien sûr de supporter trouveront un bon écho auprès de GPS&O et reviendront bonifiés de ces échanges.



Ces trois années ont permis de concrétiser :

► Deux bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été implantées, l'une à la Gare, la deuxième à la Mairie

► L'aménagement d'un parking rue du Tertre a été étudié.

Un plan-projet a été chiffré (130.000 €), les travaux se-
ront réalisés en 2017.

Il sera opérationnel en 2017.

► La liaison partagée de la rue Potrel à la Méca-
nique a été étudiée, chiffrée, et la Commune de
Vaux-sur-Seine a demandé et obtenu des subventions
des Yvelines et de la région Île de France. Tout est prêt.



C'est aujourd'hui à la CU GPS&O de lancer la réalisation attendue. Ce projet inclut un aménagement du stationnement che-
min des Clos.

► Une partie des berges de Seine a été ré-ouvertes aux piétons grâce à une réhabilitation menée avec le Syndicat Mixte des Berges de Seine et d'Oise (SMSO)

► Le Parc du Ru Gallet a été réalisé et une autre partie des berges a été ouverte, permettant le passage du Parc du Ru Gallet vers le club de voile

► Un espace de recueillement au cimetière est inscrit au budget. Il sera réalisé en 2017.

► Voirie : Romefort, Hulins, Petits Hulins, Huilliers, Jeunes Plantes, Fortes Terres, Feuillerets

► Enfouissement des réseaux : Huilliers, Petite Haie, la Croix, Loiseleur (en partie)

► Réalisation d'un nouveau préau dans l'Ecole Primaire Marie Curie

► Cheminement piétons pour accès au portail de l'école pri-
maire (parc Martinière)

► Eclairage (led) de deux courts de tennis

► Création d'un City Stade (90 000 €)

► Réfection totale du terrain de football et modifica-
tion de la zone d'entraînement (130 000 €).

Grâce aux réflexions menées avec Energies Soli-
naires, la Commune améliore son bilan éner-
gétique :

► La « Maison Angibout » (ancienne mairie) a débuté sa mue en améliorant ses performances énergétique : iso-
lation des combles, puis changement des huisseries (bois).

Les peintures extérieures.(Ferronneries et volets) ont également été refaites

► Les performances énergétiques du logement de l'Espace Mar-
celle Cuche ont également été améliorées avec le changement des

portes et fenêtres (bois, double vitrage).

► Engagement de la rénovation énergétique du bâtiment de la Martinière : nous avons inscrit au budget 2017 l'isolation des combles (13 500 €) et le changement des portes et fenêtres (110 000 €).

► Changement des fenêtres des écoles et des salles desti-
nées aux associations

► Depuis 2013, utilisation des éclairages à « led » en priorité dans la rénovation, systématique dans le neuf.

► Remplacement de deux utilitaires diesel des services tech-
niques par deux véhicules électriques.

Accroître la sécurité et la tranquillité publiques

► amélioration de l'éclairage public sur l'espace communal: Port Maron, Angibout, Hulins, Romefort, Loiseleur (en partie), parking de l'église, Jeunes Plantes, Feuillerets,

► Opération Tranquillité Vacances assurée par la police municipale

► Amélioration et extension du réseau de vidéo-
protection (8 caméras : 62 000 €) ce qui porte à 15 le nombre de caméras opérationnelles.

Assainissement :

► Un schéma directeur quinquennal dont la réalisation a été demandée et élaborée en 2013 par la Commune assistée du bureau d'études Verdi a permis de poursuivre avec logique le travail entrepris dans un domaine touchant à l'environnement en général et à la qualité de l'eau en particulier.

Une rénovation lourde a été nécessaire impasse de la Berge.

► Des échanges constants avec l'Agence de l'Eau et le département des Yvelines se sont concrétisés par des réalisations soutenues financièrement par ces deux entités : Île de Vaux, Hulins, Valences, Lilas.

► La commune terminera les Champeaux, Acacias et Cherbourg fin 2017, et l'assainissement sera alors à 100% sous la compétence de la CU GPS&O.



ASSOCIATIONS

Patrice LESAGE, Conseiller municipal,
délégué à la Vie associative

Depuis 2014, dans un contexte de rigueur budgétaire, où les aides de l'état aux collectivités diminuent régulièrement, l'équipe municipale a marqué son soutien aux associations en maintenant un niveau de subven-
tions quasiment identique au cours de ces trois exercices.

Dans le respect de ses objectifs, la municipalité a concrétisé en 2016 les travaux d'éclairage de deux cours de tennis, l'aménagement du terrain de foot et la construc-
tion d'un city stade.

Ses efforts se poursuivent via la programmation du projet de réfec-
tion du COSEC et l'avancement du projet d'étude des travaux d'extension de ce dernier en un gymnase polyvalent.





JEUNESSE & SPORTS

*Kamal Hadjaz, Conseiller municipal,
délégué à la jeunesse & promotion du sport*

L'enfant et la jeunesse, avenir de notre ville, sont au cœur de nos priorités.

Comme nous vous l'avons indiqué lors de notre campagne, nous nous sommes engagés à réaliser un city stade en faveur de l'ensemble de la population et plus particulièrement pour la jeunesse.

De nombreux enfants, jeunes et moins jeunes peuvent témoigner de la qualité de cet équipement accessible à tous.

La noblesse des matériaux utilisés procure pour les joueurs des sensations de jeu très agréables. Le choix de l'emplacement ainsi que l'élaboration du règlement sont le résultat d'une concertation avec les jeunes fréquentant l'Orangerie, le club de Foot « E.S.V » et l'école primaire.

Nous souhaitons poursuivre nos engagements en créant prochainement un Point Informations Jeunesse. Cette struc-

ture sera hébergée au sein de l'orangerie et s'adressera plus particulièrement aux jeunes de 16 à 25 ans.

Ils pourront s'informer sur les domaines tels que : la formation, l'emploi, les loisirs, les voyages, le sport ou les loisirs.

C'est en partenariat avec la Mission locale intercommunale et le centre d'information département de Versailles, « YIJ » Yvelines Informations Jeunesse, que nous pourrons apporter des réponses adaptées aux Jeunes Vauxois.

- ▶ Poursuite de l'important travail déjà très engagé dès 2014 sur les nouveaux rythmes scolaires en partenariat avec les enseignants et les parents d'élèves.
- ▶ Mise en place d'une réflexion sur l'aide aux devoirs et le soutien scolaire.
- ▶ Accompagnement à la Parentalité en partenariat avec les acteurs locaux ou associatifs.



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

*Aurore LANCEA, Conseillère municipale,
déléguée au Conseil municipal Enfants*

Un conseil Municipal des Enfants (CME) a été recomposé après quelques années d'inexistence lors d'élections, le 18 novembre 2016, organisées au sein de l'école Marie Curie où tous les élèves étaient électeurs. Onze enfants candidats ont été élus pour un mandat de 2 ans afin de former le Conseil municipal Enfants (CME) de Vaux-sur-Seine.

L'installation du CME a été faite lors de la cérémonie officielle des vœux du maire avec remise d'écharpes tricolores le 8 janvier 2017. Un espace dédié au CME est en ligne sur le site de la ville avec une adresse mail : cmevauxsurseine@gmail.com

Une boîte à idées a également été créée et placée dans la cour de récréation de l'école Marie Curie.

Les demandes et questions de tous peuvent aussi être transmises en mairie à l'attention du CME.



ENVIRONNEMENT

*Michel Le Guillevic, Conseiller municipal
délégué à l'environnement et aux nouvelles technologies*

Quelques actions en faveur de l'environnement et de la transition énergétique.

- ▶ Préserver la biodiversité : Gestion responsable des espaces verts communaux, supprimer les traitements chimiques des sols, tendre vers l'objectif « zéro phyto », tontes sélectives,
- ▶ Agir en faveur d'une mobilité durable : Bornes de recharges pour les véhicules électriques Parking de la gare, Parking de la Mairie, Acquisition de véhicules électriques municipaux, étude de circulation douce (piste cyclable),
- ▶ Faciliter le covoiturage : Mise en place d'une station de covoiturage « Covoitici » en face de la gare,
- ▶ Electricité communale 100% d'origine renouvelable par l'intermédiaire du Syndicat d'Energie des Yvelines,
- ▶ Renforcer l'isolation des bâtiments communaux : Rénovation thermique du Cosec, Remplacement des fenêtres dans plusieurs bâtiments, Balade thermique proposée aux Vauxois avec l'expertise d'Energies Solidaires,
- ▶ Améliorer la qualité de l'alimentation en faveur des enfants : Restauration scolaire à majorité bio et si possible locale,
- ▶ Diminution et gestion des déchets : Mise à disposition de composteurs pour les Vauxois par l'intermédiaire du SIVATRU, Collecte des déchets toxiques, soutient d'une action zéro gaspillage au restaurant scolaire,
- ▶ Accélération du programme d'assainissement des eaux usées sur la commune (par programme triennal),
- ▶ Améliorer les économies d'énergie dans l'éclairage public : Mise en place progressive de candélabres équipés d'ampoules basses consommations par des LED.
- ▶ Réfection des berges de Seine : Zone Port Maron,
- ▶ Amélioration du cadre de vie : Aménagement du Parc du Rû Gallet, création d'un City Stade, Actions en faveur du fleurissement de la commune, Proposition de jardins familiaux, Actions pour la préservation du patrimoine,
- ▶ Adhésion de la commune au Parc Naturel Régional du Vexin : le PNR a signé avec l'Etat une convention « Territoire à Energie Positive ». Proposition de nombreuses actions en faveur de l'environnement (ateliers jardinage, permaculture,...).



ÉNERGIES

*José Lerma, Conseiller municipal
délégué aux transports et à l'énergie*

Une gestion Rigoureuse de nos finances

Vaux-sur-Seine s'est joint aux autres communes du Syndicat d'Energie des Yvelines (S.E.Y) pour faire partie du groupement d'achat pour le gaz naturel, puis l'électricité.

- ▶ En 2014, le gaz : GDF-SUEZ, gain : - 16% sur le prix de la molécule.
- ▶ En 2015, l'électricité : Direct-Energie, gain : - 7% sur la facture globale.

La commune de Vaux-sur-Seine, soucieuse de la protection de l'environnement, a porté son choix sur l'option 100% Energie Verte.

- ▶ En 2016 (renouvellement de la consultation gaz) ENGIE n'est pas renouvelé. EDF est sortie gagnant de la nouvelle consultation. Gain : 17,53% sur le prix de la molécule à partir du 1^{er} janvier 2017, soit 31,5% en deux ans pour le gaz.



CULTUREL

*Mariéva Sanséau-Baykara, Maire adjoint,
déléguée à la Culture, fête, animations et Vie des quartiers*

Notre ambition était de donner une voix, en particulier, à tous les acteurs culturels professionnels de la ville.

Au cours des trois dernières années nous avons pu admirer le travail de la compagnie de danse contemporaine Accadra, ; la troupe de Théâtre Soif Compagnie, la compagnie de la Lune et la compagnie Canopée.

► Deux soirées culturelles et caritatives ont permis de lever des fonds pour la recherche contre le cancer et au profit des restos du coeur.

► Deux Fest Noz pour mettre à l'honneur cette festivité folklorique bretonne aujourd'hui Patrimoine de l'Unesco.

► Nous avons reçu de nombreux artistes pour divers spectacles : Cabaret Slave, Soirée Bal Country, Soirée Paella et musiques gitanes, jazz manouche, rock français ...

Expositions :

► Les beaux-arts ont été mis à l'honneur avec l'exposition "Vaux à Nu" valorisant 16 artistes professionnels de la ville : peintres, dessinateurs, calligraphe, photographe, céramiste, mosaïste, sculpteur sur une scénographie originale et ludique du collectif vaugeois "Arty Show".

► L'artisanat d'art a été exposé au mois d'avril dernier, les artisans d'Evecquemont et Vaux-sur-Seine ont pu exposer leurs travaux et partager avec le public leurs techniques de travail lors d'ateliers de démonstration.

► Une partie des manifestations artistiques menées par les associations tels que Avril, Contrechamps, ont bénéficié du soutien de la commission culturelle et un partenariat plus étroit se développe d'année en année.

Les festivités annuelles :

► Les voeux du maire : programmation de spectacles interculturels des arts vivants : théâtre, magie...

► Fête de la musique : une programmation toujours plus éclectique avec des groupes français issus de la nouvelle scène pop rock et de nombreux musiciens locaux.



► Festivités du 14 Juillet : un concert suivi d'un bal avec la retraite aux flambeaux remise au goût du jour

► La fête des voisins ou des quartiers se pérénnise grâce aux efforts de chacun:

► L'accueil des nouveaux arrivants reste un évènement de choix pour ceux qui veulent entrer en contact avec les élus.

Animations :

► Pâques des enfants : Cette année, une chasse aux oeufs a été organisée pour les petits le matin et un jeu de piste dans la ville pour les plus grands en partenariat avec le centre de loisirs.

Cinéma : Le cinéma est revenu à Vaux ! avec 10 séances programmées entre octobre 2016 et avril 2017.

► A chaque vacances scolaires, 2 séances sont prévues les mercredis dont 1 séance à 10 h pour les plus petits et une à 14 h.

Nous renouvellerons bien sûr ces séances pour l'année prochaine.

► Création de Vaux-Vacances : une semaine d'animation en juillet

La création de Vaux-Vacances en 2014 est certainement l'action dont la commission culturelle est la plus fière.

Ce beau projet a pu voir le jour grâce aux bonnes volontés des élus, de l'Orangerie et surtout des associations culturelles et sportives de la ville qui contribuent depuis le début au succès de Vaux-Vacances en offrant des ateliers découvertes dans des disciplines aussi diverses que la peinture à l'huile, la mosaïque, ateliers cinéma et de bandes dessinées, couture, masques, omnisport, yoga du chant, postural ball, Do in, Aikido...

Nous souhaitons offrir aux Vaugeois des activités gratuites, créatives et inter-générationnelles.

Nous avons de nombreux autres projets dans nos besaces pour les années à venir et avons hâte de les partager avec vous !

MULTIMÉDIA

*Ana Monnier Conseillère,
déléguée au multimédia*

La première génération des sites communaux se limitait à présenter la commune et ses services. Ils ont aujourd'hui cédé leur place à des sites plus riches qui sont devenus de véritables portails de la vie locale. Le site internet de la commune est un fort moyen de communication. Il permet également aux usagers de mener des démarches administratives en ligne. Ainsi, nous devons aussi être en constante évolution technologique.

► En 2015, nous avons créé un compte Youtube Mairie pour mettre en ligne sur le site de la commune la vidéo du conseil municipal. Le premier conseil visualisable en ligne est celui du 03/06/2015.

► Participation en ligne à un sondage et questionnaire lancé en 2016 pour connaître la fréquentation et vos attentes sur le site internet. L'analyse de vos attentes nous permet de développer nos moyens de communication.

► Nous étudions la possibilité d'un portail citoyen, un portail famille et une visibilité de la commune sur les réseaux sociaux (facebook, twitter...) grâce à la refonte du site internet.

► De nouveaux outils permettraient aussi d'adresser des SMS à la population lors d'évènements importants (festifs, alertes, informations communales..)

Pour que le visiteur se retrouve facilement dans le site communal, deux aspects méritent de faire l'objet d'une réflexion approfondie : la structure du site (distribution en rubriques et sous-rubriques) et son ergonomie (mode de navigation, position des éléments sur les pages). L'organisation du site doit correspondre davantage au mode de pensée de l'utilisateur qu'à celui de l'administration.

Actuellement l'alimentation du site communal est très régulière, permettant aux Vaugeois de se tenir informés des dernières actualités.

Le site : www.vauxsurseine.fr



SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Corinne Robin, Maire adjoint, aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Jeunesse, Bibliothèque et Sports

L'Education est placée au cœur des priorités du mandat, Vaux fait de l'avenir de ses enfants une priorité.

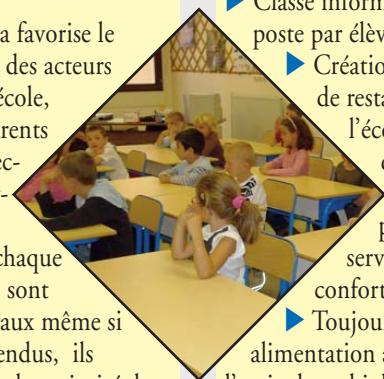
La municipalité pour cela favorise le dialogue avec l'ensemble des acteurs directeur et directrice d'école, équipes pédagogiques parents d'élèves mais aussi inspection d'académie et de circonscription.

Les élus sont présents à chaque conseil d'école. Ces liens sont précieux constants et loyaux même si parfois ils peuvent être tendus, ils prennent en compte dans la majorité des cas les demandes issues de ces conseils.

La feuille de route municipale est claire et structurée autour de 3 priorités au sein d'une école laïque Républicaine et gratuite

1) permettre l'accueil des élèves et des équipes pédagogiques dans les meilleures conditions possibles, dans des lieux fonctionnels et rénovés qui favorisent des conditions de travail privilégiant l'apprentissage.

2) favoriser la réussite scolaire de tous en apportant les outils nécessaires.



bleau Numérique Interactif) avec micro ordinateur portable dans chaque classe

► Classe informatique avec TNI avec un poste par élève

► Création d'un troisième service de restauration scolaire pour l'école élémentaire afin de réduire le nombre d'enfants par service. De 130 on passe à 80 /85 élèves par service ce qui améliore le confort de tous

► Toujours le renforcement d'une alimentation autour d'aliments issus de l'agriculture biologique ou raisonnée de proximité qui atteint aujourd'hui 80% de l'assiette des enfants

► Mise en place à la cantine pour l'élémentaire d'un carnet de suivi de comportement

► Soutien à la gestion raisonnée des déchets à la cantine projet initié par des élèves

► Mise en place des nouveaux rythmes scolaires en concertation avec les parents

d'élèves et enseignants permettant aux enfants d'accéder à de nouvelles activités (mime, danse, poterie, initiation musique guitare et percussion, relaxation, jardinage, jonglage, jeux d'orientation, travail autour du livre) cette activité a été arrêtée à la rentrée 2016 à la suite du comité de pilotage de juin 2016 à la demande des représentants parents d'élèves et enseignants

ET DEMAIN

► Réflexion autour d'une nouvelle école maternelle

► Continuer à rénover le mobilier scolaire et les locaux

► Poursuite rénovation cour école élémentaire en concertation avec enseignants et parents d'élèves

► Dans le cadre de la nouvelle Communauté Urbaine, reprise de la gestion du centre de Loisirs par l'intermédiaire d'un prestataire extérieur en cours de recrutement, le centre de loisirs sera dès la rentrée scolaire rattaché à la commune de Vaux.



En 2015, la volonté des bibliothèques du territoire Seine et Vexin de se mettre en réseau a pris forme en mars et il a été décidé la mise en réseau par le biais d'actions culturelles.

La première action commune a été le prix Mangawa (2016) : élection d'un manga parmi 15 ouvrages et concours d'affiche pour les jeunes de 11 à 18 ans dont une Vauxoise, Audrey Doré, fut lauréate.

La bibliothèque a projeté un « manga animé » avec débat et analyse du film. La deuxième action fut l'intervention d'un auteur petite enfance au sein de la crèche et de la maternelle. Un spectacle a été programmé la semaine de la COP 21.

En 2016, deuxième année de participation au prix Mangawa.

Dans le même temps, l'obtention du label « Premières Pages » (action autour de la petite enfance) a permis aux bibliothécaires de bénéficier de formations sur les enjeux de la lecture aux tout-petits. Le label « Premières Pages » permet :

- De se former à la lecture en direction des tout-petits.
- D'établir une sélection d'ouvrages par différents échanges et formations professionnelles.
- De mettre cette sélection à disposition du public petite-enfance en sensibilisant les différents « encadrants » à la lecture aux tout-petits.

- En animant des rencontres parents/professionnels de la petite-enfance.

Par ailleurs le Réseau de Lecture Publique a pour projet d'accueillir un auteur petite enfance en résidence pendant 6 mois... avec des ateliers sur le thème de l'altruisme, une création littéraire et/ou artistique de l'auteur.

Le prix « PAPYRUS » sera proposé chaque année à une partie du territoire (Seine Aval). Ceci implique une dotation de livres, rencontre avec des auteurs et un accompagnement.

La culture au-delà de la lecture...

Le Festival MOSAIC a proposé en 2016 aux bibliothèques du territoire d'accueillir des spectacles, ainsi nous avons bénéficié d'un concert en mai dernier. Dans cette dynamique, le Festival des FRANCOS a joué le même jeu cette année. L'année prochaine ce sera BLUES EN SEINE qui s'ajoutera à ces nouveaux partenariats !

Chiffres clés

171 élèves en école maternelle

291 élèves en école primaire

56880 repas en 2016

3) favoriser l'ouverture d'esprit et l'égalité d'accès à la culture et aux loisirs.

ACTIONS PHARES

- Travaux rénovation dans les écoles
- Construction de 2 préaux à l'école élémentaire
- Maintien de l'encadrement d'une ATSEM par classe en maternelle
- Soutien financier et matériel important à la Caisse des Ecoles permettant aux élèves de maternelle et élémentaire de partir en classe de découverte avec nuitées, et favoriser les sorties culturelles
- Equipement de toutes les classes de maternelle et élémentaire en TNI (Ta-



CCAS & SOLIDARITÉ

L'ÉTÉ À VAUX

Comme l'année dernière, les membres du CCAS ont souhaité proposer aux familles en difficultés, des aides financières plus diversifiées. Et en direction des jeunes et des enfants :

- Co-financement du BAFA pour des jeunes souhaitant se former à l'encadrement des enfants en centre de loisirs ou vacances.
- Aide forfaitaire pour favoriser l'accès au centre de loisirs durant l'été.
- Participation financière pour faciliter l'accès de jeunes Vauxois aux activités sportives ou culturelles (stages ou sorties) proposées par des associations durant l'été.

Toute demande d'aide doit être déposée auprès de Mme BIANCO en mairie, afin d'être étudiée par le conseil d'administration du CCAS.

Brigitte Chiumenti
Maire adjointe aux Affaires sociales

RAPPEL !

URGENT SÉNIORS

Vous avez reçu un courrier du CCAS proposant un sondage sur 2 projets que nous pourrions essayer de mettre en place en lien avec le conseil départemental et pour lesquels nous avons besoin de votre avis.

Si vous n'avez pas répondu.... Merci de le faire rapidement sans omettre d'indiquer vos coordonnées.

Pour ceux qui auraient répondu sans donner leur nom, merci d'appeler Mme Bianco au 01 30 99 91 55.

ENVIE DE PASSER UN ÉTÉ BIEN ACCOMPAGNÉ ?

Bénéficiez gratuitement du service mis à votre disposition par le Département des Yvelines en appelant le :
01 39 07 57 31

VOUS RECHERCHEZ UN JOB D'ÉTÉ RÉMUNÉRÉ ET SOLIDAIRE ?

Rendez visite à des personnes âgées isolées pendant l'été. Incription en ligne sur : www.yvelines.fr/yes



Emploi job saisonnier auprès des personnes âgées !

Le Pôle Autonomie Territorial recrute des étudiants dans le cadre du dispositif Yvelines Etudiants Séniors pour l'été 2017. Vous êtes étudiant yvelinois ou poursuivant des études en Yvelines.

Les candidats sont des étudiants bacheliers majeurs poursuivant des études supérieures, qui habitent toute l'année dans le département des Yvelines ou font leurs études dans les Yvelines.

Vous avez au moins 21 ans et 1 an d'expérience de conduite automobile.

Vous aimez les contacts.

Vous assurez, sous le contrôle des professionnels du Pôle Autonomie Territorial, des visites de convivialité (conversation, jeux de société, promenade...) au domicile de personnes âgées isolées.

CV et lettre de motivation avant 1^{er} juin 2017 en ligne www.yvelines.fr/yes

Plan YES (Yvelines Etudiants Séniors)

Si vous êtes intéressés par la compagnie d'un étudiant, fille ou garçon, afin de rompre l'isolement ou votre solitude durant les mois de Juillet et Août, n'hésitez pas à vous inscrire pour ces visites de convivialité en contactant avant le 15 Mai Mme Bianco au CCAS 01 30 99 91 55.

DON DU SANG

Vendredi 26 mai de 15 h à 19 h 45
Espace Marcelle-Cuche



Autonomie territoriale

LA MISSION DU TAD (Territoire d'Action Départementale)

Organisé en 5 pôles, le Territoire d'Action Départementale permet aux partenaires et aux usagers d'obtenir des informations et une prise en charge adaptée.

- Un accueil du public de qualité et efficace.
- Plus de proximité et une réactivité adaptée.
- Un accompagnement personnalisé.
- Un ancrage dans la vie locale.
- Une démarche partenariale avec les collectivités locales, les entreprises et les associations.

PÔLE SOCIAL

- Accueillir les Yvelinois - familles, personnes en difficulté ou en démarche d'insertion sociale - et les accompagner pour leur apporter soutien, écoute, orientation et réponse personnalisée.

PÔLE SANTÉ

Prévenir et promouvoir la santé de la famille et de l'enfance grâce à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Planification Familiale

PÔLE AUTONOMIE

Accueillir, informer et orienter les personnes âgées ainsi que les personnes en situation de handicap pour les aider à mieux vivre au quotidien.

PÔLE INSERTION

- Être le relais territorial de l'agence départementale d'insertion, Activit'Y, pour mettre en place de façon concrète les mesures locales du Pacte Territorial d'Insertion.

- Accompagner les demandeurs du RSA dans leurs démarches pour l'ouverture du droit et la définition de leur projet professionnel (plateformes téléphoniques RSA).

PÔLE DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Devenir l'interface des communes et des intercommunalités pour les projets de développement économique et d'aménagement du territoire, ainsi que les projets de contractualisation.

- Travailler en collaboration avec l'agence d'expertise technique et d'ingénierie départementale, Ingénier'Y, qui soutient les communes du secteur rural.

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Est
5, grande rue
78480 Verneuil-sur-Seine
Tél : 01 39 28 15 75
seineaval@mda.yvelines.fr



Dans le cadre des animations proposées par Vaux Loisirs Voyages (VLV), Géraldine et Jean-Pierre animent des cours d'informatique deux lundis par mois de 16 h à 17 h 30 à la salle Séquoia, Espace Marcelle-Cuche. C'est la possibilité, pour les adhérents de VLV, de mieux maîtriser l'outil informatique. Vaux Loisirs Voyages - 218, rue du Général de Gaulle - 78740 Vaux-sur-Seine Renseignements : Alain Gelot 06 84 98 66 36

UN AMOUR DE BOUCHON

L'association, située à Chatou, Handi-Cap-Prévention, collecte les bouchons en plastique pour financer le matériel spécialisé qui sert au quotidien pour les enfants et adultes handicapés.

A ce jour, nous avons fait 42 financements.

Depuis, la création de l'association (juillet 2009), nous avons collecté 1010 tonnes et 680 kg de plastique, puis en-

voyé chez le recycleur CP2 à Villefranche-sur-Saône.

Il est important de déposer les bouchons dans les points de collectes des villes (voir handicapprévention.com) Vous pouvez les déposer à tout moment de l'année, il n'y a pas de collecte ponctuelle. Pour information, voir les sites : france-cancer.com et planeteliege.com ou contactez Thierry Chedeville au 06 86 28 16 93.

Alors tous ensemble, sauvons la maladie et l'environnement.



Les membres du Comité FNACA de Vaux-sur-Seine remercient Julien Crespo, notre ex-maire, pour sa présence pendant près « d'un quart de siècle » aux cérémonies patriotiques du 19 mars 62, 8 mai 45, appel du 18 juin 40 et, du 11 novembre 1918. Nous lui devons, et à son équipe, la stèle FNACA au cimetière à côté du monument aux morts et, la place du 19 mars 1962, place du marché actuelle. Ce dernier 19 mars, il officiait pour la dernière fois en tant que maire. Merci Julien et bonne retraite.

Jean-Pierre Doistau, Président

« L'ORANGERIE TOUJOURS PLUS LOIN, TOUJOURS PLUS HAUT »



Pendant les vacances de février, l'Orangerie a une fois de plus fait preuve d'innovation. En effet, une sortie insolite a été proposée : " Le simulateur de chute libre en soufflerie". Le principe repose sur un système qui reproduit les sensations réelles d'un parachutiste en chute libre. Douze moteurs génèrent un vent puissant pouvant souffler jusqu'à 260 km/h. La machine est équipée d'un variateur permettant d'adapter la puissance du vent à chaque gabarit.

C'est l'une des activités les plus originales de France. Les jeunes de l'Orangerie (4 filles et 4 garçons) ont été séduits par le concept et ravis de leur journée sensation! Pour les vacances d'avril, sont prévues :

- une visite de Paris en Trottinette électrique, avec visite des lieux incontournables de Paris;

- une sortie au théâtre : "Norman" humoriste; - du Snookball : une nouvelle activité en France qui allient Billard et Foot (ce sport se joue avec des ballons de football sur une table de billard géante. Durant les vacances d'été, la création d'un Snookball avec les jeunes de l'Orangerie dans le parc est en projet.

D'autres activités durant les vacances scolaires sont également prévues.

Les plannings d'activités sont disponibles sur le site internet de la mairie et sur les panneaux d'affichage de la Commune.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre au local de l'Orangerie dans le parc de Vaux-sur-Seine, pour réaliser plein d'activités dans une ambiance conviviale et joyeuse. Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année.

Christopher LAURET



Si vous souhaitez des champignons frais du producteur au consommateur : la champignonnière d'Evequemont, (qui se situe dans le virage au-dessus de la clinique cardiaque), est ouverte le vendredi de 14 h 30 à 18 heures et le samedi de 11 h à 12 h.

Vous y trouverez des champignons de Paris (blanc ou brun) de la pleurote et des shitakés.



Le samedi 18 mars, la caisse des écoles a organisé une manifestation un peu atypique et novatrice pour annoncer le printemps.

L'après-midi, pas loin de 90 enfants séparés en deux groupes ont participé à une boum avec des jeux dansants animés par une animatrice et encadrés par des parents bénévoles. A l'issue de cela un petit goûter et un verre de l'amitié pour clôturer ce moment de fête et de danses enivrées !

Mais voilà que le timing était serré et que la fête se poursuivait. Et oui 19 h 30 sonne, les invités arrivent pour un dîner concert.

Au programme, le groupe remake, notre célèbre Dusck et Hangouch pour accueillir nos invités dans une ambiance plutôt zen et détendue avant que la fête commence.

Au menu des mezze et beaucoup d'autres surprises. Au total 140 convives bien décidés à se régaler gustati-



vement et musicalement parlant et nous voilà partis pour une soirée très conviviale et très festive.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et la mise en place de cette belle journée et soirée.

Nos prochaines manifestations : la brocante du 1^{er} mai et la kermesse des écoles le 24 juin.

Nous vous attendons toujours plus nombreux.

Au plaisir de continuer à contribuer au bonheur de nos petits Vauxois.

Valérie,
pour la Caisse des Écoles



CONTRE CHAMPS

Depuis 6 ans, l'association Contrechamps organise un festival de cinéma sur l'ensemble des Yvelines et du Vexin. Cette année, la sixième édition du festival *LES IMAGES VAGABONDES* anciennement nommée « Week-end du cinéma » aura lieu du 10 juin au 16 juillet 2017 dans plusieurs communes du Vexin et des Yvelines (Aigremont, Buchelay, Oinville-sur-Montcient, Sartrouville, Verneuil-sur-Seine, Elancourt, Les Mureaux, Maule, Mantes-la-Jolie, St-Cyr-l'Ecole, Triel-sur-Seine), avec pour point de clôture la ville de Vaux-sur-Seine et son événement « Vaux Vacances ».

Les temps forts et événements

• Appel à films professionnels et amateurs

En parallèle du festival a lieu un appel à films professionnels autour du thème de la famille. Il est lancé nationalement et est ouvert à tous les âges et à toutes les techniques. Lors du week-end de clôture, des prix seront remis : le prix du public, le prix jeunesse, le prix du jury constitué d'élus, d'adhérents à Contrechamps et professionnels du cinéma.

Les films reçus suite à l'appel à films amateurs seront tous diffusés lors du festival et seront récompensés.

• Cinéma chez l'habitant

Le temps d'un film, les particuliers ouvriront les portes de leur salon pour une séance peu ordinaire.

• Le cinéma pour découvrir et échanger

Auront également lieu des ciné-rencontres avec des films rares mêlant réflexions et discussions vives en présence de spécialistes ; des ciné p'tit déj pour éveiller les plus petits au cinéma ; mais aussi des expositions et ateliers d'éducation à l'image au sein de nos structures partenaires.

• Séance en plein air et atelier familial

La clôture du festival aura lieu le week-end du 7-9 juillet et sera en plein air le vendredi soir. Des films seront projetés tout le week-end et seront accompagnés d'un atelier créatif et familial ouvert à tous.



CONTACT

Association Contrechamps

contrechamps.asso@gmail.com

lassociationcontrechamps.fr



VIE SUR LE SECTEUR PAROISSIAL : ZOOM SUR L'AUMONERIE DES JEUNES

Qu'est-ce que l'aumônerie des jeunes ?

L'aumônerie est une association de bénévoles qui, sur notre secteur, s'adresse aux jeunes de la 6^{ème} à la terminale, baptisés ou non.

Le but de l'Aumônerie de l'Enseignement Public est de permettre aux jeunes de grandir dans leur foi, de la découvrir, de la mûrir sans la disso- cier du monde dans lequel ils vivent. L'Aumônerie est partenaire de la construction de l'identité des jeunes, elle prend en compte ce qu'ils sont. Elle doit épanouir leurs ressources, éclairer leurs doutes, les aider à s'affirmer comme Chrétiens et les amener à prendre des responsabilités, des positions de Chrétiens.

L'Aumônerie est un lieu d'écoute et de partage, un lieu où il est permis de ne pas savoir, où les résultats ne comptent pas, où les performances n'ont pas court. Les jeunes sont accueillis comme ils sont, là où ils en sont.

A partir de témoignages, de films et de l'Évangile, les animateurs aident les jeunes à se construire et à avancer sur leur chemin de foi. Ainsi les années de 6^{ème} et 5^{ème} conduisent à la profession de foi et les années de 4^{ème} et 3^{ème} à la confirmation, dernier sacrement d'initiation à la vie chrétienne.

Une année d'aumônerie c'est une dizaine de rencontres généralement les samedis soir et qui débutent par la messe, se poursuivent par un repas partagé très convivial puis par la veillée, le tout se terminant vers 22 h 15.

C'est aussi des sorties et des grands temps forts inoubliables avec d'autres aumôneries, moment de partage avec des jeunes venant de tout horizon :

- FESTIVIS qui s'adresse au 6^{ème} et 5^{ème} et qui rassemble environ 500 jeunes des Yvelines ;
- FRAT de Jambville pendant le weekend de Pentecôte qui s'adresse au 4^{ème} et 3^{ème} et qui rassemble environ 10 000 jeunes de toute l'Île de France ;
- FRAT de Lourdes, le pendant du FRAT de Jambville pour les lycéens.

Inscriptions

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre temps fort de fin d'année dimanche 25 juin 2017 (après la messe de 10 h 30 à Meulan), où lors des inscriptions pour l'année 2017/2018 le samedi 9 septembre 2017 de 9 h 30 à 12 h aux salles paroissiales de Meulan 1, rue des Carrières.

Si vous ne pouvez pas nous rencontrer, vous pouvez prendre contact avec le presbytère de Meulan 01 34 74 01 09 ou contacter l'équipe d'aumônerie sur le site internet www.secteur-rd-meulan.fr



Pour vous aider à créer, reprendre ou développer votre entreprise, INITIATIVE SEINE YVELINES peut vous accorder un prêt d'honneur à taux zéro et sans garanties allant de 4 500 € à 75 000 € (sous conditions).

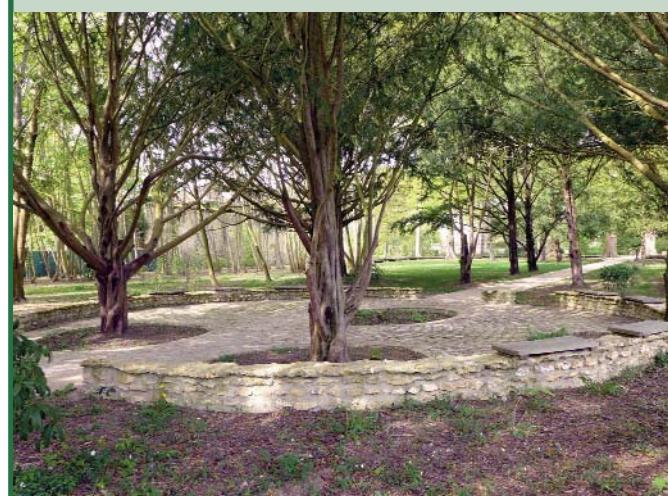
C'est un prêt personnel qui est injecté dans l'entreprise et qui est destiné à renforcer vos fonds propres. Ce dispositif est accessible jusqu'aux 7 ans de l'entreprise. Le prêt est accordé sur la base du dossier que les professionnels de la plateforme vous auront aidés à constituer. Vous présentez votre projet devant un comité d'experts (chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables, conseillers techniques...) qui décide de la nature et du montant du prêt.

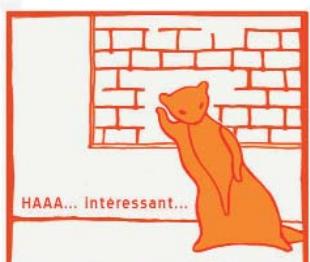
Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 01 30 91 21 51 ou par mail : contact@initiative-seineyvelines.com.

Notre site Internet : www.initiative-seineyvelines.com



Avec les beaux jours, profitez d'une promenade au parc du Rû Gallet en passant par les berges de Seine (rue du port) ou par le chemin des clos.





DES SOLUTIONS
AU PRÉSENT
POUR UN AVENIR PRÉSERVÉ

DEMAIN



UN FILM DE
CYRIL DION ET MÉLANIE LAURENT

A VAUX-SUR-SEINE

Projection suivie d'un débat

**VENDREDI 12 MAI 2017
à 20 h 15**

ESPACE MARCELLE-CUCHE
89, rue du Général-de-Gaulle
Entrée gratuite



**Stop aux scénarios catastrophes qui sapent le moral et découragent toute action.
Le film Demain nous montre que des solutions existent partout dans le monde,
et que chacun peut agir.**

Avant la projection du film, à partir de 19 h 30 :

- **Troc de graines et de plants** proposé par Francis Leblanc;
- **Ouvrages sur le thème**, à consulter et à disposition, présentés par la Bibliothèque municipale.

Film à 20 h 15, suivi d'un débat mené par nos invités :

- **Elisabeth Mauger** - *Les Incroyables Comestibles*, Cergy
- **Philippe Bechet** - *Les Incroyables Comestibles*, Poissy
- **Yannick Darguesse** - *Monnaie locale*, Carrières-sous-Poissy
- **Françoise Mezzadri** - *Repair Café*, Triel-sur-Seine

Découvrez quelques actions locales près de chez vous !

filmdemain.vauxsurseine@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION

LA FORET DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE EN DANGER

Un projet de travaux relatifs à la mise en place d'un transport ferroviaire de 3,6 km dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye va entraîner l'abattage d'arbres plus que centenaires et anéantir le panorama créé par Le Nôtre.

Mi février, 1000 arbres ont déjà été abattus.

Ce projet comportera des porte-caténaires de plus de 7m de haut, ainsi que des grillages pour éviter que sangliers et chevreuils n'entrent dans la circulation des trains. Il va développer une pollution défavorable à la préservation de ce site naturel et historique.

J'ai signé la pétition contre ce projet.

Marie TOURNON, Conseillère municipale



CONSEIL MUNICIPAL EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2017

Etaient présents : M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Gérard Moneyron, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Noëlle Renaut, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Marie Tournon, Mme Nahiha Benchehida, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : M. Patrice Lesage, Mme Virginie Pautonnier.

Pouvoirs :

M. Patrice Lesage a donné procuration à Mme Noëlle Renaut
Mme Virginie Pautonnier a donné procuration à Mme Mariéva Sanseau-Baykara

Soit : En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Martine Grond a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2016
A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. Ferrand, M. Zolotareff), le compte-rendu de la séance du 21 décembre 2016 est adopté.

BUDGET PRINCIPAL : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

Le Conseil doit débattre des orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

A l'unanimité des suffrages exprimés (4 ne participent pas : Mme Tournon, Mme Benchehida, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire 2017.

BUDGET ASSAINISSEMENT : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

M. Crespo expose que la Compétence « assainissement » est transférée à la Communauté Urbaine GPS&O depuis le 1^{er} janvier 2016. Une convention de gestion avec la Commune a permis d'assurer la continuité du service public, tant en exploitation qu'en investissement, pour une année.

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire assainissement 2017.

FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT LOCAL : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter le fonds d'aide à l'investissement local.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°5 DU PLU : APPROBATION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de modification n°5 du PLU.

CHARGES IRRÉCOUVRABLES : ADMISSION EN NON-VALEUR

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme Monnier), le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur ces charges irrécouvrables.

BUDGET PRINCIPAL 2016 : DÉCISION MODIFICATIVE N°6

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°6 du budget principal 2016.

RAPPORTS ANNUELS 2015 DES SERVICES PUBLICS : DÉCHETS, ASSAINISSEMENT, ÉLECTRICITÉ, EAU POTABLE

M. Couteleau, vice-président du SIVATRU, présente le rapport du service public déchets.

M. Waltrégnny, ancien vice-président du SIAMHLM, rappelle que ce syndicat est dissous depuis le 1^{er} janvier 2017.

M. Lerma, délégué au SEY, présente le rapport annuel gaz et électricité.

Mme Grond, déléguée au SIAEP Vaux/Evecquemont, présente le rapport annuel du service d'eau potable, géré en délégation de service public par la société SEFO, dont le contrat s'achève en juillet 2017.

Ce syndicat est dissous depuis le 1^{er} janvier 2017.

M. Crespo présente le service d'assainissement communal, géré en délégation de service public par la société VEOLIA dont le contrat s'achève en 2022. Ce service est transféré à la CU GPS&O depuis le 1^{er} janvier 2016.

L'objet de ces présentations ne nécessite pas de délibération.

NB : Les rapports sont consultables en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

suite page 18



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CE CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR
AFFICHÉ EN MAIRIE



CONSEIL MUNICIPAL EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 21 MARS 2017

Etaient présents : M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégny, M. Gérard Moneyron, Mme Noëlle Renaut, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Sylvie Le-clercq, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, M. Philippe Ferrand, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : M. Luc-Olivier Baschet, M. Patrice Lesage, M. Kamal Hadjaz, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, Mme Nazaïha Benchehida, M. Jean-Pierre Zolotareff.

Pouvoirs :

M. Luc-Olivier Baschet a donné procuration à M. Michel Le Guillevic.

M. Patrice Lesage a donné procuration à Mme Noëlle Renaut.

Mme Virginie Pautonnier a donné procuration à Mme Mariéva Sanseau-Baykara.

M. Jean-Pierre Zolotareff a donné procuration à M. Philippe Ferrand.

Soit : En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 24

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Brigitte Chiumenti a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2017

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. Ferrand, M. Zolotareff), le compte-rendu de la séance du 21 février 2017 est adopté.

ADOPTION DU COMPTE GESTION 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal adopté sans ré-

serve le compte de gestion 2016.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. Ferrand, M. Zolotareff), le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2016 du budget principal.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité, le Conseil Municipal affecte une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement, soit : 28 166, 72 €.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte sans réserve le compte de gestion du budget assainissement 2016.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2016 du budget annexe assainissement

CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la dissolution du service annexe assainissement, autorise le Maire à clôturer le budget assainissement à la date du 31 décembre 2016, à réintégrer l'actif et le passif du budget annexe dans le budget principal et à réserver le solde d'exécution à la CU.

ACTUALISATION DES TARIFS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les différents tarifs applicables.

TRANSPORTS SCOLAIRES-PARTICIPATION COMMUNALE ANNUELLE

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme Monnier), le Conseil Municipal décide d'augmenter la participation communale à 48 €.

RESTAURATION SCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE : ACTUALISATION DES TARIFS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les tarifs proposés par la commission scolaire applicables à la rentrée 2017.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la répartition de l'attribution des subventions.

TAUX D'IMPOSITION 2017

Sur proposition de la Commission finances en date du 13 mars 2017 et conformément au débat d'orientation budgétaire du 21 février 2017, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de fiscalité locale à leur niveau de 2011.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte par chapitres le budget primitif 2017.

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les projets et autorise le Maire à solliciter la D.E.T.R 2017.

RESTAURATION DU TABLEAU « L'ASSOMPTION DE LA VIERGE » : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le projet et autorise le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le projet et autorise le Maire à solliciter l'aide du Conseil Régional.

FONDS DE CONCOURS CU GPS&O : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le projet et autorise le Maire à solliciter le fonds de concours de la CU GPS&O.

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les indemnités des élus en référence à l'indice brut terminal de la fonction publique, sans en modifier le pourcentage.

ZAC « QUARTIER DES MARRONNIERS » : DÉNOMINATION DES VOIES

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la dénomination des voies de la tranche 1 de la ZAC « Quartier des Marronniers ».

REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la reprise des concessions référencées de l'ancien cimetière.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 29 MARS 2017

Etaient présents : M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltregny, M. Gérard Moneyron, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Léage, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : Mme Naza Benchehida.

Soit : En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 26

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Julien Crespo a été élu secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE

Sous la présidence de M. Jean-Claude Waltregny, doyen de l'assemblée, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection du Maire. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil.

Deux assesseurs sont désignés par le Conseil Municipal : Mme Virginie Pautonnier et Mme Aurore Lancéa.

M. Jean-Claude Bréard et M. Jean-Pierre Zolotareff se portent candidats à la fonction de Maire.

LES RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DU SCRUTIN SONT :

Monsieur Jean-Claude BRÉARD : 20 voix POUR

Monsieur Jean-Pierre ZOLOTAREFF : 2 voix POUR

A la majorité absolue (4 abstentions), M. Jean-Claude Bréard est proclamé Maire et est immédiatement installé.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, Mme Tournon, M. Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff), le Conseil Municipal décide la création de six (6) postes d'adjoints au Maire.

ELECTION DES ADJOINTS

Le Maire précise que l'élection des adjoints au Maire s'effectue au scrutin de liste, à la majorité absolue.

A l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix POUR, 3 votes NUL), sont proclamés adjoints au maire et immédiatement installés :

1^{er} adjoint : Madame Brigitte Chiumenti

2^{ème} adjoint : Monsieur Julien Crespo

3^{ème} adjoint : Madame Corinne Robin

4^{ème} adjoint : Monsieur Jean-Pierre Couteleau

5^{ème} adjoint : Madame Mariéva Sanseau-Baykara

6^{ème} adjoint : Monsieur José Harter

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 20 h 45.

**RETRouvez l'intégralité de ce Conseil Municipal
sur le site internet : VAUXSURSEINE.FR**

AFFICHÉ EN MAIRIE

DATES À RETENIR

MAI

DIMANCHE 7
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
2^e TOUR
Espace Marcelle-Cuche 8 h - 20 h

LUNDI 8
COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE 1945
Cimetière de Vaux 10 h 45

MARDI 9
APRÈS-MIDI SÉNIORS
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 12
FILM «DEMAIN» & DÉBAT
Espace Marcelle-Cuche 20 h 15

SAMEDI 13
THÉÂTRE
La catastrophe et alors ?
Espace Marcelle-Cuche 21 h

LUNDI 15
RÉUNION VLV
Espace Marcelle-Cuche 14 h

DIMANCHE 21
ADGV PORTES OUVERTES
Espace Marcelle-Cuche,
toute la journée

MARDI 23
APRÈS-MIDI SÉNIORS
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 26
DON DU SANG
Espace Marcelle-Cuche 15 h à 20 h

JUIN

SAMEDI 3
THÉÂTRE SOIF COMPAGNIE
LES CHAISES DE IONESCO
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

MERCREDI 7
TENNIS : JOURNÉE DÉCOUVERTE
Parc de la Martinière

DIMANCHE 11
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1^{er} TOUR
Espace Marcelle-Cuche 8 h - 20 h

LUNDI 12
RÉUNION VLV
Espace Marcelle-Cuche 14 h

BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

Vendredi 9 juin à 20 h 30

RIRE ASSURÉ !

Une conférence burlesque animée par un spécialiste du comportement des adolescents. Ce spectacle comique met en scène 2 « experts » qui se penchent de manière originale et décalée sur l'adolescent. Ils analysent son comportement en médiathèque, son rapport au livre, aux outils du multimédia, pointent et étudient sa présence dans la littérature, et dressent en filigrane un portrait humoristique de cet animal étrange...



Samedi 24 juin : 15 h

Rencontre avec une auteure Vauxoise !

Mona Lassus est une semeuse d'histoires de tous genres ; contes et nouvelles, de terroirs et à suspens... et auteure d'un premier roman. Elle nous présentera son travail au cours d'une causerie conviviale où nous pourrons découvrir son univers.



Pour s'informer régulièrement
bibliotheque.vauxsurseine.fr

Mardi	10 h 30 - 12 h	15 h 30 - 18 h
Mercredi	10 h 30 - 12 h 30	14 h - 18 h
Vendredi	10 h 30 - 12 h	15 h 30 - 18 h
Samedi	10 h 30 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h

Coup de pouce

Coiffure à domicile
Hommes - femmes & enfants

Sur rendez-vous
06 38 81 30 38

Sab D'coiff

Prochaine parution Vaux Magazine N° 57
Remise des textes et photos avant le 10 juillet

MARDI 13

APRÈS-MIDI SÉNIORS
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

DIMANCHE 18

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2^e TOUR
Espace Marcelle-Cuche 8 h - 20 h

MERCREDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE
Parc de la Martinière 19 h

SAMEDI 24

KERMESSE DES ÉCOLES
Parc de la Martinière
SPECTACLE ACCADRA
Espace Marcelle-Cuche, 20 h 30

MARDI 27

APRÈS-MIDI SÉNIORS
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 30

SPECTACLE DU CENTRE DE LOISIRS
Espace Marcelle-Cuche

JUILLET

SAMEDI 1^{ER} & DIMANCHE 2

ADGV SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 8 AU LUNDI 10

CINÉMA CONTRECHAMP
Espace marcelle-cuche

LUNDI 10 AU DIMANCHE 16

VAUX-VACANCES
Parc de la Martinière

JEUDI 13

BAL DU 14 JUILLET
Parc de la Martinière 20 h

AOÛT

26, 27 & 28

FÊTE FORRAINE

MENSUEL GRATUIT RÉALISÉ PAR
LE COMITÉ DE RÉDACTION.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

JEAN-CLAUDE BRÉARD

MAQUETTE : JHO

TIRAGE : 2 200 EXEMPLAIRES.

SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR

IMPRESSION PAR FDJ STUDIO

RCS VERSAILLES B495 058 000